

---

MANAGEMENT SUP  
DROIT DE L'ENTREPRISE

---

# Introduction aux relations internationales

1<sup>re</sup> édition



**Roland Séroussi**

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, Paris, 2010  
ISBN 978-2-10-055513-0

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Table des matières

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Avant-propos</b> | 1 |
|---------------------|---|

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Introduction</b> | 3 |
|---------------------|---|

## **PARTIE 1**

### **LES ACTEURS DU « JEU INTERNATIONAL »**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| <b>1 La notion d'État</b> | 9 |
|---------------------------|---|

|                                                                        |   |
|------------------------------------------------------------------------|---|
| Section 1 Structure : un territoire, une population et un gouvernement | 9 |
|------------------------------------------------------------------------|---|

|                                                                    |    |
|--------------------------------------------------------------------|----|
| Section 2 Notion de souveraineté, compétences et devoirs de l'État | 15 |
|--------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                          |    |
|--------------------------------------------------------------------------|----|
| Section 3 Les organes internationaux de l'État : la diplomatie en action | 24 |
|--------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                      |    |
|------------------------------------------------------|----|
| Section 4 La notion discrétionnaire de l'extradition | 29 |
|------------------------------------------------------|----|

|                                                       |    |
|-------------------------------------------------------|----|
| <b>2 Les organisations intergouvernementales (OI)</b> | 35 |
|-------------------------------------------------------|----|

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| Section 1 Caractéristiques générales | 36 |
|--------------------------------------|----|

|                                                                         |    |
|-------------------------------------------------------------------------|----|
| Section 2 L'organisation-monde : l'Organisation des Nations unies (ONU) | 39 |
|-------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                    |    |
|----------------------------------------------------|----|
| Section 3 L'ONU et ses « institutions satellites » | 41 |
|----------------------------------------------------|----|

|                                                               |    |
|---------------------------------------------------------------|----|
| Section 4 La culture au centre des débats du monde : l'Unesco | 45 |
|---------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                           |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Section 5 L'Organisation mondiale du commerce (OMC)<br>ou la volonté forcenée de négocier | 49 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|           |                                                                                   |           |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>3</b>  | <b>L'autre acteur du jeu international :<br/>les firmes multinationales (FMN)</b> | <b>59</b> |
| Section 1 | Une définition délicate et floue                                                  | 61        |
| Section 2 | Une puissance phénoménale et incomparable                                         | 62        |
| Section 3 | L'insaisissable siège des firmes                                                  | 65        |
| Section 4 | La localisation des investissements directs des multinationales                   | 67        |
| Section 5 | Contrôler et asservir les États : une appétence sans limites                      | 69        |
| Section 6 | Le scandale irrémédiable de la BCCI                                               | 72        |

## PARTIE 2

### DES RELATIONS INTERNATIONALES MISES À L'ÉPREUVE

|              |                                                                                                               |            |
|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>4</b>     | <b>Le lourd héritage de la Seconde Guerre mondiale (1945-2000)</b>                                            | <b>79</b>  |
| Section 1    | La fin du « glacié » et le recul supposé du péril nucléaire                                                   | 79         |
| Section 2    | Essai sur la recherche d'un équilibre précaire                                                                | 86         |
| Section 3    | « Plus jamais la guerre »                                                                                     | 88         |
| Section 4    | Nationalismes durs et tribalismes exacerbés : en Europe et ailleurs,<br>la paix improbable                    | 91         |
| Section 5    | Élaboration d'un nouveau Système monétaire international (SMI) :<br>l'or puis le dollar américain l'emportent | 95         |
| <b>Carte</b> | Conflits et zones de tension en 2010                                                                          | 110        |
| <b>5</b>     | <b>Un nouvel ordre mondial instable et comminatoire</b>                                                       | <b>113</b> |
| Section 1    | Le temps des menaces                                                                                          | 114        |
| Section 2    | Dans le maquis des trafics en tous genres                                                                     | 137        |
| Section 3    | Les guerres informatiques : de nouvelles frontières de combat ?                                               | 141        |
| Section 4    | Les remises en cause                                                                                          | 143        |
| <b>6</b>     | <b>Les nouveaux défis du monde et de la France</b>                                                            | <b>165</b> |
| Section 1    | Crise écologique et développement durable                                                                     | 166        |
| Section 2    | Une nouvelle économie ?                                                                                       | 176        |
| Section 3    | Si le monde connaissait le bonheur et la paix... (Confucius)                                                  | 185        |
| Section 4    | La place actuelle de la France dans le concert des nations                                                    | 199        |
|              | <b>Conclusion</b>                                                                                             | <b>203</b> |
|              | <b>Bibliographie</b>                                                                                          | <b>207</b> |
|              | <b>Index</b>                                                                                                  | <b>211</b> |

# Avant-propos

**L**es relations internationales constituent un sujet sans fin, suscitant des analyses pertinentes et des interprétations plurielles. Les faits, petits et grands, souvent concrétisés par des dates-repères, s'y bousculent sans jamais permettre une réflexion pérenne, à long terme.

C'est là toute leur richesse, mais aussi leur complexité.

Aussi est-on conduit à poser la question fondamentale suivante : la portée des dates et des événements concrets qui s'y rattachent scande-t-elle le simple passage du temps, des jours vite oubliés qui s'égrènent ou, au contraire, marque-t-elle (martèle-t-elle ?) la voie à l'histoire des Hommes afin de mieux comprendre son environnement ?

Contrairement aux territoires qui peuvent au gré de l'histoire « changer de mains », le temps (et, dans une certaine mesure, sa marche ou son horloge), quant à lui, constitue l'élément majeur des relations internationales car il est régulier, permanent et partagé par tous les acteurs animés ou non de bonnes intentions.

Si un souvenir marquant, utile (un fait d'arme, la fin d'une guerre, le vote d'un traité, une conférence au sommet), débouche sur une commémoration officielle et si, d'autre part, une terrible souffrance (un génocide, une catastrophe naturelle ou un soulèvement durement réprimé) peut nourrir la mémoire de l'humanité, alors

les relations entre les nations nées dans le passé tireront les enseignements nécessaires pour gérer le présent et envisager l'avenir avec davantage de lucidité, sinon de sérénité.

Avec, comme vision supplémentaire, une force de renouvellement des idées ou des initiatives et un approfondissement du sens des choses qui pourraient s'avérer salutaires pour toute la planète et ses habitants.

Cet ouvrage ne cherche ni à développer des commentaires maintes fois étudiés ou exposés, ni à tirer des bilans définitifs ou à compter les destructions matérielles ou le nombre des victimes – hélas toujours trop nombreuses – ; il vise plutôt à multiplier les pistes d'espoirs et d'espérances pour un futur plus achevé et collectif. Il se propose également de souligner les dangers et de relever les menaces (nouvelles ?) qui assaillent notre univers.

Dans une *Introduction aux relations internationales*, il n'y a pas de place à l'exhaustivité – y en a-t-il d'ailleurs ? – ; il s'agit bien plus de procéder à des choix : insister sur ce qui nous rapproche, sans occulter les divisions entre les Hommes.

Rappeler un passé récent riche d'enseignements parfois tragiques mais toujours instructifs pour améliorer notre perception actuelle du monde et, partant, nous pénétrer de l'importance qu'il y a à infléchir certaines habitudes, à renoncer à certaines pratiques douteuses et à refuser toutes les formes d'intolérances et autres provocations déplacées.

Nous nous intéresserons aux relations internationales de l'après-Seconde Guerre mondiale sans évidemment exclure ou minimiser les décennies antérieures, références indispensables à la compréhension de notre monde contemporain. En effet, les rapports entre les nations représentent un long chemin continu et prégnant, s'inscrivant dans la durée, mais qui n'empêche pas les ruptures occasionnelles du déroulement du temps.

Les rapports dangereux, à risques et parfois inquiétants, entretenus entre nations et peuples, incitent à méditer les annales de l'Histoire pour se convaincre, d'une part, que de mauvaises dispositions ou circonstances du passé peuvent dans l'avenir malheureusement se reproduire et que, d'autre part, le mal n'est au fond que l'absence de bien.

# Introduction

## Le droit international et les sujets de la communauté internationale

**P**our fonctionner, les relations internationales ont besoin d'un cadre juridique aux normes identifiées : celles du Droit international public (DIP), appelé également, mais de façon impropre, « Droit des gens ». Ce *corpus* est constitué par l'ensemble des principes juridiques s'appliquant aux sujets de la société internationale, autrement dit aux États et aux organisations internationales (OI), et de façon plus sommaire, aux firmes multinationales (FMN).

Les relations internationales naissent dès la fin du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle avec l'apparition des grands États modernes. L'étude des relations internationales se développe rapidement à partir de 1920, et fait du reste l'objet d'analyses fondées sur des conceptions souvent opposées.

Les *international affairs* marquent ainsi l'ensemble des rapports compliqués que les acteurs du jeu international, États et organisations internationales notamment, lient entre eux.

Société organisée pour certains, anarchique pour d'autres, la communauté internationale est influencée par différents facteurs qui commandent, entravent ou encouragent le comportement de ses acteurs.

**Tableau 0.1 — Le courant américain des relations internationales : morceaux choisis**

| Théoriciens des relations internationales                                                                                                               | Différents courants de pensée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Hans J. Morgenthau</b><br>Principal ouvrage : <i>Politics among Nations, Dilemmas of Politics</i> , 1958.                                            | Politique nationale et politique internationale sont de même nature. Toutes les deux visent à établir des rapports de force et une lutte pour le pouvoir.<br>Le monde repose ainsi sur des intérêts opposés et conflictuels ; la morale internationale, si elle existe, n'a qu'une influence résiduelle.                                                                                                                                                |
| <b>Stanley Hoffmann</b><br>Principal ouvrage : <i>Gulliver empêtré, Essai sur la politique étrangère des États-Unis</i> , 1971.                         | Conçue en termes de modèles, la société internationale est divisée en unités, entités distinctes, chacune nécessitant un pouvoir central et décisionnel fort.<br>Il a, en outre, cherché à concilier morale et réalisme politique dans les relations internationales.                                                                                                                                                                                   |
| <b>Zbigniew Brzezinski</b><br>Principal ouvrage : <i>La révolution technétronique</i> , 1971.                                                           | Conseiller spécial du président J. Carter, ce praticien et concepteur des relations internationales a élaboré la notion d'« Idealpolitik », qui consiste à défendre coûte que coûte les droits de l'Homme partout dans le monde lorsqu'ils sont bafoués, et a cherché à bâtir un certain ordre moral international limitant le recours à la force.                                                                                                      |
| <b>Président George W. Bush</b><br>Et ses proches conseillers : Dick Cheney, vice-président, Donald Rumsfeld et Robert Gates, secrétaires à la Défense. | Suite à l'odieux attentat du 11 septembre 2001, il développe la notion de « croisade » du Bien contre le Mal (terrorisme international de l'organisation Al-Qaïda de Ben Laden) : notion de <i>Jus ad bellum</i> , « droit à la guerre ».<br>L'« axe du mal » composé de la Corée du Nord, de l'Irak et de l'Iran prend forme.<br>Observation : pour le président Barack Obama, certaines guerres sont légitimes <sup>1</sup> et moralement justifiées. |

1. Lire à ce sujet le très intéressant article de Nicole Bacharan, « Obama prix Nobel de la Paix : un besoin d'Amérique », *Le Figaro*, 19 octobre 2009. Se reporter également au discours du président Obama, prononcé à Oslo le 10 décembre 2009, lors de la remise de son prix Nobel de la Paix (cf. *Le Figaro*, 11 déc. 2009).

Au cœur de ces caractéristiques, quelques-unes émergent de par leur nature et leur dimension partagées par à peu près tous les acteurs :

- **le facteur géographique** (le climat, les ressources naturelles, la superficie) conditionne la géopolitique, qui est l'étude des rapports complexes entre les États, leurs politiques et les données naturelles qui s'y développent ;
- **l'aspect démographique**, le « capital humain », dont les éléments sont : l'importance de la population, son taux de croissance, sa répartition, sa structure, la pluralité des langues (ex. : en Inde) et des religions (ex. : en Afrique) ;
- **le critère économique** qui est le motif (le moteur) de rivalités fréquentes : lutte pour la domination d'un marché (ex. : rivalités agricoles ou aéronautiques américano-européennes au sein de l'OMC) ou encore pour le contrôle de matières premières (ex. : le pétrole entre l'Irak et le Koweït, en 1991) ;
- **l'élément technologique**, en plein développement, qui a accéléré la diffusion de l'information, facilité les communications entre États, mais également transformé l'environnement.

L'idéologie évolue, quant à elle, dans un univers atypique, marqué par l'effondrement des modèles antagonistes de développement libéral et marxiste (ce dernier ayant, à travers le monde, pratiquement disparu) et par l'influence des religions, comme la montée inquiétante de l'intégrisme fondamentaliste (ex. : en Algérie, en Égypte, en Iran ou en Somalie).

La société internationale actuelle est parvenue à élargir de degrés en degrés ses compétences et à faire du monde, selon l'expression du sociologue canadien Herbert Marshall McLuhan (dans *La Galaxie de Gutenberg*, 1962), un « village planétaire ».

Aussi, cet ensemble interactif vivant et vibrant se présente comme un rapprochement solidaire, évolutif et animé ; il se propose de réunir sinon de fusionner plusieurs spécificités :

- la multiplication des rapports internationaux (conférences internationales sur l'environnement ou les droits de l'Homme, commémorations de dates historiques, inauguration d'un mémorial consacré à la Shoah, octroi de la clause de la nation la plus favorisée, etc.) ;
- l'amélioration de la coopération entre États et blocs d'États fondée sur l'égalité juridique théorique des sujets de droit (moratoire d'une dette, envoi d'experts, échange de prisonniers, reprise de pourparlers après un conflit...) ;
- et la résolution de questions fondamentales, telles que la sécurité dans le monde, la réduction des inégalités entre pays, la diminution des arsenaux, la réglementation des échanges internationaux ou l'assistance financière et technique accordée aux États.

**Tableau 0.2 — L'école française des relations internationales**

| Théoriciens des relations internationales  | Analyse sommaire des différents courants                                                                                                                                                                                                                     |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. P. Renouvin, J.-B. Duroselle et E. Berg | Historiens des relations internationales, s'appuyant sur des faits précis et sur des textes internationaux ratifiés.                                                                                                                                         |
| 2. Raymond Aron                            | Sociologue des relations internationales, il envisage les liens entre États comme une suite de rapports de force.                                                                                                                                            |
| 3. Paul Reuter et Jean Combacau            | Juristes des relations internationales, ces auteurs fondent leur analyse sur le respect des engagements internationaux solennels (ex. : les traités) ou plus informels (ex. : un comportement) appliqués par les sujets de droit et notamment par les États. |
| 4. Marcel Merle                            | Analyse systémique des relations internationales, la conception retenue est celle d'une vaste constellation de liens institutionnels (ex. : des organisations, des conférences, des sommets) entre États souverains de la communauté internationale.         |
| 5. Claude-Albert Colliard                  | Relations internationales analysées en termes d'institutions, c'est-à-dire à partir de réalisations concrètes et respectées (ex. : la gestion d'un fleuve international par plusieurs États riverains).                                                      |



|  <b>Théoriciens des relations internationales</b> | <b>Analyse sommaire des différents courants</b>                                                                                                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>6. P.-F. Gonidec</b>                                                                                                            | Interprétation marxiste des relations internationales reposant sur des rapports de force entre États ou blocs d'États (USA – ex-URSS, rapports Nord (États riches) et Sud (États démunis et souvent endettés), vision désormais quelque peu dépassée.    |
| <b>7. D. Carreau, T. Flory et P. Juillard</b>                                                                                      | Relations internationales perçues sous l'angle de l'économie et du développement ; les rapports interétatiques s'articulent avant tout autour d'un réseau de communautés d'intérêts économiques et commerciaux qui constituent les « armes de la paix ». |
| <b>8. P. Moreau Defarges</b>                                                                                                       | Relations internationales conçues en termes de pratiques interétatiques et organisationnelles, les idéologies d'États n'ayant que peu de place.                                                                                                          |
| <b>9. Charles Zorgbibe</b>                                                                                                         | Rapports internationaux analysés sous l'angle de la politique étrangère et des relations entre États, l'entité étatique étant perçue comme le principal acteur du jeu international.                                                                     |

# Partie

# 1

# Les acteurs du « jeu international »

**L**es principaux acteurs des relations internationales sont schématiquement au nombre de trois : les États, les organisations internationales (OI) et les firmes multinationales (FMN). Ils interagissent entre eux et prennent, évidemment, une place importante, quoique inégale.

Parfois concurrents déterminés, souvent partenaires résolus, ces acteurs occupent la sphère internationale dans des buts précis : agir, contraindre, prospérer et peser sur les événements.

Ici, on pourra tenir une conférence sur un thème d'actualité afin de répondre à l'urgence du moment ; là, on cherchera à obtenir aides financières et accords étatiques pour installer une filiale ou transférer des technologies. Il s'agira, en d'autres circonstances, de coopérer en vue d'annuler une dette, d'apporter une solution à un conflit brûlant ou d'envisager une coopération durable en matière environnementale.

Rien n'est indifférent dans les relations internationales actuelles : ni la pauvreté persistante des trois-quarts de l'humanité, ni l'accueil des réfugiés, ni les tentatives de règlement de solides inimitiés entre États, ni même la volonté de chercher à éradiquer le terrorisme partout où il peut sévir.

C'est le prix fort à payer. En effet, l'engagement réel ou supposé des acteurs du « jeu international » constitue l'unique réponse aux maux d'un monde devenu aussi fou que complexe, aussi fuyant qu'imprévisible, et auquel pourtant nous contribuons tous, chacun à son niveau de décision.